

| | |
|---|---|
| F. LLORET * | LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE A ROMANS : 10 ANS D'EXPERIENCE D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE. |
| * Service Communal d'Hygiène et de Santé 42 rue Palestro 26100 Romans sur Isère, France flloret@ville-romans26.fr | Table des matières : RÉSUMÉ MOTS-CLÉS INTRODUCTION 1 - Une phase d'étude et d'auto-formation 2 - La définition d'une méthode de travail. 2a- Une amélioration de la prise en charge de l'ambroisie sur le domaine public 2b - Une action constante en direction du domaine privé CONCLUSION : la complexité des différents enjeux de santé publique |

RÉSUMÉ

La Commune de Romans-sur-Isère (Département de la Drôme, 30000 habitants) est engagée depuis une dizaine d'années dans la lutte contre l'ambroisie. Les enjeux et les méthodes sont différents sur le domaine public et sur le domaine privé. Le maire est en effet maître d'ouvrage sur le domaine public, et donc directement responsable de ces espaces, alors qu'il exerce un pouvoir de police sur l'ensemble du territoire communal et donc sur le domaine privé.

Les enjeux de santé publique de la lutte contre l'ambroisie rejoignent d'autres enjeux de santé publique, comme par exemple la qualité de l'eau.

L'ambroisie est donc un sujet où vient se conflictualiser l'articulation de l'espace rural et de l'espace urbain.

L'action de la Commune doit tenir compte de ces multiples dimensions.

The Romans-sur-Isère (Drôme department, 30,000 inhabitants) municipality has been controlling common ragweed for about ten years. Both the stakes and methods are different in the public and private domain. Indeed the mayor acts as the owner in the public domain and, as such, is directly responsible for public spaces, while he polices the whole municipal territory and, as a consequence, the private domain as well.

The public health issues of ragweed control are much like other public health issues, including water quality.

Thus, ragweed is a subject on which rural-space and urban-space management logics confront each other.

Municipality action must take those multiple dimensions into account.

MOTS-CLÉS

Ambroisie – Prévention – Service communal d'hygiène et de santé – herbicides – santé publique – complexité – domaine public – domaine privé – représentations culturelles – information – incitation – agenda 21.

Common ragweed – prevention – health municipal service – herbicides – public health – complexity – public domain – private domain – cultural representations – information – incitement – Agenda 21

INTRODUCTION

La commune de Romans a commencé à s'intéresser à l'ambroisie à feuilles d'armoise et a commencé à mettre en œuvre une action en 1997.

C'est à cette époque qu'a été structuré dans la commune un service de santé publique, sous la forme d'un *service communal d'hygiène et de santé*, dirigé par un médecin issu de la médecine générale et de ce fait sensibilisé par ses patients au problème de l'ambroisie, lui-même épaulé par des techniciens naturalistes s'intéressant à la gestion des milieux naturels. .

La problématique de l'ambrosie se posait de manière particulière. Sans qu'on sache précisément comment la présence de la plante avait évolué, il semblait qu'elle avait connu une expansion rapide au début des années 1990. La commune de Romans avait un territoire à la fois urbain et rural, avec 30000 habitants sur un territoire aux deux-tiers rural, la ville étant étroitement ceinte de zones de cultures qui pendant l'été se couvraient d'ambrosie. Enfin, Romans était située dans cette partie de la vallée du Rhône où les concentrations en pollens d'ambrosie sont chaque été les plus importants.

Il n'en fallait pas plus pour le sujet intéressât et que la conjonction entre une réelle problématique de terrain et des ressources humaines et administratives disponibles permette qu'une action soit lancée.

1 - Une phase d'étude et d'auto-formation

La volonté de prévention au départ est déclinée dans plusieurs directions :

- Une campagne d'information communale à destination du public, avec des articles dans la presse et l'édition d'une affiche.
- Une tentative de cartographier l'ambrosie à partir d'observations de terrain
- Une étude de prévalence des pollinoses dues à l'ambrosie est lancée en partenariat avec le CAREPS et le Comité d'Hygiène Sociale de la Drôme.

Cette période est surtout une période d'autoformation pour l'équipe en place et l'ensemble des acteurs amenés à intervenir dans ce dossier. A partir de la confrontation au terrain et aux demandes des habitants, la méthode s'affine peu à peu.

2 - La définition d'une méthode de travail

La méthode a été définie à partir de la pratique et chaque année modifiée ou affinée en fonction des résultats obtenus les années précédentes.

Sur le plan de la gestion du problème du point de vue d'une Commune, il est apparu que la question de l'ambrosie devait être considérée selon deux axes :

- Premier axe : le domaine public ou apparenté (domaine privé de la commune par exemple) : bords de routes, massifs, zones industrielles, chantiers urbains. Cela représentait 10 % du problème mais 99 % de l'exemplarité
- Second axe : le domaine privé essentiellement agricole, mais aussi les lotissements récents et divers chantiers industriels (nouvelles surfaces de Z.I.). Cela représentait 90 % du problème.

C'est donc sur ces deux axes que différentes actions ont été déclinées....

- **Une amélioration de la prise en charge de l'ambrosie sur le domaine public :**
 - o Tournées dans la ville avec les responsables de secteurs des espaces extérieurs chaque année dans la seconde quinzaine de juillet (le territoire de la commune est réparti entre 4 mairies annexes).
 - o Formation régulière des équipes de terrain à la reconnaissance de la plante
 - o Mise en place d'une fiche de liaison pour chaque signalement d'ambrosie par les citoyens.

Les difficultés rencontrées :

- o Les difficultés sont liées à la période d'intervention, celle-ci étant aussi la période de congés annuels.
- o Les interventions, au départ chimiques, sont devenues exclusivement mécaniques du fait d'un travail de sensibilisation d'une appropriation par els agents des problématiques d'environnement.
- o La pression sur les équipes est importante de la part du public, chaque pied d'ambrosie sur le domaine public étant signalé, parfois plusieurs fois.

- **Une action constante en direction du domaine privé :**
 - o Tournées régulières (hebdomadaires) dans la zone rurale entre le 15 juillet et le 15 septembre.
 - o Conceptions de courriers-types personnalisés permettant d'interpeller els propriétaires et exploitants pour chaque parcelle où est remarquée la présence d'ambrosie. Une description

précise de la situation observée est alors communiquée, avec les mesures à prendre et parfois une estimation du temps d'intervention.

- Conception de documents à destination des habitants des nouveaux lotissements, distribution toutes boîtes sur les maisons en construction.

Enjeux et difficultés :

- Difficulté parfois à joindre l'exploitant dans les cas de parcelles en fermage.
- Dissuasion progressive de tout usage d'herbicide dans la lutte contre l'ambrosie.
- Dans les nouveaux lotissements, glissement de la responsabilité du promoteur vers les propriétaires des terrains au fur et à mesure de la réalisation des ventes.

Une difficulté particulière liée à des représentations culturelles sur l'ordre et de la propreté :

- La question de l'ambrosie est le lieu d'expression de représentations culturelles particulières sur les thèmes de l'ordre et la propreté. De nombreuses plaintes arrivent en mairie relatives à des terrains non ou mal entretenus, en ville comme en secteur rural. Il s'agit de terrains en friche parfois depuis plusieurs années, très herbeux et de ce fait exempts d'ambrosie. Il convient alors de faire passer l'idée que la friche et le non-entretien est un mode de gestion prévenant efficacement le développement de l'ambrosie. Nous nous aidons du concept de biodiversité inclus dans l'agenda 21 de la Ville de Romans.

CONCLUSION : la complexité des différents enjeux de santé publique

A 20 mètres sous les champs susceptibles de se couvrir d'ambrosie, se trouve la nappe phréatique qui alimente, par trois captages, la commune de Romans et les alentours, soit 50000 habitants. Depuis quelques années, des herbicides sont régulièrement détectés.

Il ne nous semblait pas envisageable que la lutte contre l'ambrosie puisse donner lieu à l'emploi de plus d'herbicide qu'il n'était déjà utilisé pour les cultures, et donc que la prévention d'un problème de santé publique (la pollinose) en crée potentiellement un autre par la pollution de l'eau de distribution publique.

Nos interventions, le ton de nos courriers, ont de plus en plus clairement, au fil de ces dix ans, essayé de dissuader le recours aux herbicides pour la lutte contre l'ambrosie.

En 2008 pour la seconde fois, la Communauté de Communes du Pays de Romans, dans le cadre d'un contrat de rivières, a proposé un éventail de mesure agro-environnementales, dont une, intitulée « *destruction mécanique des adventices en intercultures* », incluant la lutte contre l'ambrosie.